Un Médecin Traitant pour chaque patient

Vous habitez sur le territoire de la CPTS Portes Du Soleil Grand Massif et **vous n'avez pas encore déclaré de médecin traitant** auprès de la CPAM Haute-Savoie.

Territoire de 26 communes

Abondance	Les Gets
Arâches-la-Frasse	Lullin
Bellevaux	Montriond
Bonnevaux	Morillon
Châtel	Morzine
Essert-Romand	Reyvroz
La Baume	Saint-Jean-d'Aulps
La Chapelle-d'Abondance	Samoëns
La Côte-d'Arbroz	Seytroux
La Forclaz	Sixt-Fer-à-Cheval
La Rivière-Enverse	Vacheresse
La Vernaz	Vailly
Le Biot	Verchaix

Cette démarche est recommandée pour **être mieux soigné**, grâce à un suivi adapté à votre état de santé par un médecin qui vous connaît et vous oriente dans le système de santé. De plus, passer par son médecin traitant permet aux personnes de 16 ans et plus de bénéficier du **plus haut niveau de remboursement**.

La CPTS Portes du Soleil Grand Massif, en collaboration avec l'Assurance Maladie Haute-Savoie.